CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE
DU MARDI VINGT-TROIS JUIN 2026

N° d'ordre : 2026-04

PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 23/06/2026

Présents :

M. BOUGET : **Président;** (excepté de la Q. N°3 à la Q. N°17 inclus)

M. CADENE, M. CLEMENT, Mme DAGUENET, M. DUPRET, M. FABREGOUL (excepté à la Q. N°48), M. GADILLE, M. GUILLAUD, Mme JANNEKEYN, M. JAUMAIN, M. NICOLAS, M. PREVOTEAU, M. ROUX, M. VERDIER, Mme SEBILEAU (excepté de la Q. N°65 à la Q. N°66 inclus) : **Vice Présidents;**

M. ANTONELLI, M. ARNAUD, M. BECHARD, Mme BENKIRAT, M. BUNOZ, M. CHAILAN, M. CHAPDANIEL, M. CHARRIERE, Mme COUVREUR, M. DE GONZAGA, M. DE-LUCA, M. DESCLOUX, M. DURAND, Mme FAYET (excepté de la Q. N°59 à la Q. N°62 inclus), M. GERVAIS, Mme GIANNACCINI, M. GUIGUE, M. MARQUET, M. NADAL, M. PACIONI, M. PIC, M. PLANES, Mme POIGNET-SENGER, Mme POUBLANC, M. RODRIGUEZ, M. ROUVIERE, M. SEGUY, M. TIXADOR, M. TOUZELLIER, Mme TRONC, Mme TUDELA, M. ZARAGOZA : **Membres du Bureau;**

Mme AMER-MOUSSA, Mme ARNEGUY, M. BASTID, M. BASTIDE, Mme BATIGNES, M. BENEZET, Mme BENJAAFAR, Mme BERNEDE, M. BERTHUOT, M. BOIS, Mme BOURGHOL, M. CHABANEL, Mme CHAIDA, Mme FOURNIER, Mme GIACOMETTI, Mme GRIOTTO, M. GUIDI, M. GUILLEMIN, M. JACOB, M. JEGAT, M. LANOY, M. LAUNAY, Mme LEFEVRE, Mme MENUT, M. MESPOULET, Mme OROMI, Mme PAASCH, Mme PASCAL, Mme PERROT, M. PIALAT, Mme PLA, M. PLANTIER, Mme PRALONG, M. PROCIDA (excepté de la Q. N°48 à la Q.N°71 inclus), M. PROUST (excepté de la Q. N°3 à la Q. N°17 inclus), Mme ROUSSEL-SEVILLA, Mme ROUVERAND, M. SANCHEZ, M. THOMAS, Mme TOURNIER BARNIER, Mme VABRE, M. VALADIER, Mme WOLBER (excepté de la Q. N°64 à N°71 inclus) : **Conseillers Communautaires;**

Absents excusés :

Mme AJMO-BOOT (donne pouvoir à Mme TUDELA), Mme BOISSIERE (donne pouvoir à M. JACOB), Mme BRITO-DE-SOUSA (donne pouvoir à M. THOMAS), Mme CHARAIX-PY (donne pouvoir à Mme BERNEDE), M. DETREZ (donne pouvoir à Mme FAYET), Mme FENECH (donne pouvoir à M. BENEZET), M. FERNANDEZ (donne pouvoir à M. GUIGUE), Mme GOUDARD (donne pouvoir à Mme GIACOMETTI), M. GRIL (donne pouvoir à M. PACIONI), Mme JOSSERAND (donne pouvoir à M. SANCHEZ), Mme JOURDAN (donne pouvoir à M. NADAL), M. NUTI (donne pouvoir à M. CADENE), M. BOUGET (absent excusé de la Q. N°3 à la Q. N°17 inclus), M. PROUST (absent excusé de la Q. N°3 à N°17 inclus), M. FABREGOUL (absent excusé à la Q. N°48), M. PROCIDA (absent excusé de la Q. N°48 à la Q.N°71 inclus), Mme FAYET (absente excusée de la Q. N°59 à la Q.N°62 inclus), Mme WOLBER (absente excusée de la Q. N°64 à la Q. N°71 inclus), Mme SEBILEAU (absente excusée de la Q. N°65 à la Q. N°66 inclus), M. FERRIER (absent excusé), M. POUDEVIGNE (absent excusé), M. VIDAL-BERENGUEL (absent excusé)

Assistaient à la séance :

M. NERSESSIAN, Directeur de Cabinet
Mme GRAND, Membre du Cabinet
M.KOUKAS, Membre du Cabinet
M.LICOUR, Directeur Général des Services de Nîmes Métropole par intérim
M. GIRARD CAMBON, Directeur Général Adjoint – Direction Générale Adjointe des Finances
Mme RATAJCZAK, Directrice Générale Adjointe – Direction Générale Adjointe Prospective et Transformation de l'Action Publique
M. WATZKY, Directeur Délégué - Direction Déléguée commande publique et affaires juridiques
M. DUCHENNE, Directeur Délégué - Direction Générale Adjointe environnement et mobilité
M. LEFEBVRE, Directeur Délégué - Direction Déléguée Attractivité du Territoire
Mme FLEURY, Directrice Déléguée – Direction Déléguée contrôle de gestion
M. VAUTIER, Directeur Délégué – Direction Déléguée cycle de l'eau et urbanisme
Mme ROUSSEL, Directrice des ressources humaines
Mme AMBROSINO, Directrice administration générale
Mme LOUIS, Chef du service gestion financière, budgétaire et comptable
M. ROUSSEL, Chargé de communication
Mme VOLLENWEIDER, Chef du Service assemblées communautaires
Mme YVRARD, Gestionnaire des assemblées communautaires
Mme CHANTRIER, Gestionnaire des assemblées communautaires
M.QUIN, service gestion administrative et logistique

PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 23/06/2026

L'an deux mille vingt-six le mardi vingt-trois juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole s'est réuni dans ses locaux, immeuble le Colisée à Nîmes, régulièrement convoqué le mercredi dix-sept juin, sous la présidence de Monsieur Vincent BOUGET, Président.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Monsieur le Président demande de bien vouloir approuver le Procès-verbal Sommaire de la séance du ***21 avril 2026.***

Le procès-verbal est approuvé à **l'unanimité**. Abstention du groupe RN-UDR

Modification de l'ordre du jour :

- La délibération numéro 35 ayant pour objet la désignation de représentants de Nîmes Métropole pour siéger à l'Assemblée des Territoires est retirée de l'ordre du jour.

- Les délibérations numéros : 50-51-52 présentées sous la thématique SOCIAL qui devaient être présentées respectivement par Mesdames Amal COUVREUR et Sonia BENKIRAT le seront par Monsieur Nicolas CADENE.

- La délibération numéro 25 sur les moyens alloués aux groupes est modifiée. Le règlement intérieur de l'Assemblée est par conséquent également modifié. M. le Président demande à l'Assemblée si elle accepte d'examiner cette délibération lors du conseil, l'Assemblée accepte la proposition à l'unanimité.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE a délibéré sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

N °	TITRE DE LA QUESTION
	Finances
001	**Adoption du règlement budgétaire, financier et comptable de Nîmes Métropole** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : *Ne prend pas part au vote* : **Mme ARNEGUY Janie, M. BERTHUOT Dominique, M. CADENE Nicolas, M. CHABANEL Jean-yves, Mme CHAIDA Houria, Mme FOURNIER Berengere, M. CADENE Nicolas mandataire de M. NUTI Dominique, Mme POUBLANC Patricia, Mme TRONC Marie-Pierre** **UNANIMITE**
002	**Choix de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole pour les modalités de provisionnement** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : *Ne prend pas part au vote* : **Mme ARNEGUY Janie, M. BERTHUOT Dominique** **UNANIMITE**

Conformément à la réglementation Monsieur Le Président quitte la salle pendant la présentation et le vote des comptes financiers uniques. (CFU).

Monsieur Rémi Nicolas 1er Vice-président préside la séance des délibérations numéros 04 à 17 inclus.

Monsieur Franck Proust Président en 2026 quitte lui aussi la salle pendant la présentation et les votes des CFU.

003	**Approbation du compte financier unique 2025 - budget Principal** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **Mme ARNEGUY Janie** **MAJORITE**
004	**Approbation du compte financier unique 2025 - budget collecte et traitement des déchets ménagers** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. RODRIGUEZ Yves, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **Mme CHAIDA Houria** **MAJORITE**
005	**Approbation du compte financier unique 2025 - budget annexe Grand Cycle de l'Eau** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **MAJORITE**

006	**Approbation du du compte financier unique 2025 - Budget Annexe Transports** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. RODRIGUEZ Yves, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **M. MESPOULET Laurent** **MAJORITE**
007	**Approbation du compte financier unique 2025 - Budget Annexe Eau** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **Mme BATIGNES Jocelyne, Mme POUBLANC Patricia** **MAJORITE**
008	**Approbation du compte financier unique 2025 - Budget Annexe Assainissement** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **MAJORITE**
009	**Approbation du compte financier unique 2025 - Budget principal SPANC** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **MAJORITE**

010	**Approbation du compte financier unique 2025 - Budget Annexe Aménagement numérique du territoire** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **MAJORITE**
011	**Approbation du compte financier unique 2025 - Budget Principal Aéroport** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine *CONTRE* : **M. VERDIER Michel** *Ne prend pas part au vote* : **Mme BATIGNES Jocelyne, M. TOUZELLIER Frédéric** **MAJORITE**
012	**Affectation du résultat du compte financier unique 2025 - budget Principal** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **MAJORITE**
013	**Affectation du résultat du compte financier unique 2025 - budget annexe collecte et traitement des déchets ménagers** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M.**

	THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine *Ne prend pas part au vote* : **M. TOUZELLIER Frédéric** **MAJORITE**
014	**Affectation du résultat du compte financier unique 2025 - budget annexe Grand Cycle de l'Eau** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **MAJORITE**
015	**Affectation du résultat du compte financier unique 2025 du Budget Annexe Transports** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. RODRIGUEZ Yves, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **M. CHAILAN Jean-luc** **MAJORITE**
016	**Affectation du résultat du compte financier unique 2025 - Budget Annexe Eau** **RAPPORTEUR :** M. Guillaud Gilles *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **Mme BATIGNES Jocelyne** **MAJORITE**

017 **Affectation du résultat du compte financier unique 2025 - Budget Annexe Assainissement**

RAPPORTEUR : M. Guillaud Gilles
ABSTENTIONS :
CONTRE : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine**
Ne prend pas part au vote :

MAJORITE

018 **Désignation des membres de la Commission de Contrôle Financier**

RAPPORTEUR : M. Guillaud Gilles

Les candidatures proposées sont les suivantes :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Sylvette FAYET	Laurent BASTIDE
Nicolas CADENE	Soukaïna BEN JAAFAR
Fanny DAGUENET	Sibylle JANNEKEYN
Pierre JAUMAIN	Nicolas NADAL
Bernard CLEMENT	Maryse GIANNACCINI
Sébastien CHAPDANIEL	Patrice PLANES
Florian DE LUCA	Serge ROUVIERE
Eddy VALADIER	François CHARRIERE
Patrick GERVAIS	Gilles TIXADOR
Stéphane GUILLEMIN	Jean-Marie LAUNAY

Une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pourvoir après appel des candidatures. La nomination prend effet immédiatement.

Sont élus :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Sylvette FAYET	Laurent BASTIDE
Nicolas CADENE	Soukaïna BEN JAAFAR
Fanny DAGUENET	Sibylle JANNEKEYN
Pierre JAUMAIN	Nicolas NADAL
Bernard CLEMENT	Maryse GIANNACCINI
Sébastien CHAPDANIEL	Patrice PLANES
Florian DE LUCA	Serge ROUVIERE
Eddy VALADIER	François CHARRIERE
Patrick GERVAIS	Gilles TIXADOR
Stéphane GUILLEMIN	Jean-Marie LAUNAY

019 Désignation des 40 candidats aux postes de commissaires pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) de Nîmes Métropole

RAPPORTEUR : M. Guillaud Gilles

LISTE DES 40 CANDIDATS	
Fidéline SEBILEAU Bernis	Michel ANTON Milhaud
Steven MEGARD Bezouce	Caroline SAUMADE Montagnac
Patrick ASTIER Bouillargues	Véronique POIGNET-SENGER Montignargues
Hervé CASTAN Cabrières	Thomas PIC Moulezan
Alain AGRAPART Caissargues	Emmanuel BOIS Nîmes
Cyril GUERRE Caveirac	Marianne BERNEDE Nîmes
Patrick GERVAIS Clarensac	Claudine LACREU Poulx
Vincent BÉCHARD	Marc CHAMPIN

Dions	Redessan
Nicole GRAS Domessargues	Denis WYSZKOWSKI Rodilhan
Sandrine RIEUTOR-PONZO Fons Outre Gardon	Alain FABRE Sainte Anastasie
Jean-Louis POUDEVIGNE Gajan	Jacques DURAND Saint Bauzely
Gerald BIAGETTI Garons	Elorie BOUCAUT Saint-Chaptes
Brigitte DORANGEVILLE Générac	Philippe DOMPTAIL Saint Côme et Maruejols
Jean-Baptiste ANTONELLI La Calmette	François CHARRIÈRE Saint Dionisy
Alexandra BON La Rouvière	Nicolas GUILLOT Saint Genies-de-Malgoires
Daniel BLIN Langlade	Alain SOULIE Saint Gervasy
Christophe ZARAGOZA Ledenon	Eddy VALADIER Saint-Gilles
Odile MAZOYER Manduel	Jean-Marc FLOUTIER Saint-Mamert-du-Gard
Renaud LEROI Marguerittes	Théo GUIGUE Sauzet
Mathieu SAIGNOL Mauressargues	Gaël DUPRET Sernhac

Administration Générale

020 **Délégations accordées au Président de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole dans le cadre de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales**

RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles
ABSTENTIONS : M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine
CONTRE :
Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

021 **Modification des statuts du Syndicat Mixte EPTB Vistre Vistrenque (déménagement du siège du syndicat)**

RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles
ABSTENTIONS :
CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **Mme BATIGNES Jocelyne**

Extrait des discussions :

Monsieur Guillemin (Groupe Rassemblement National – L'Union des Droite de la République), précise que le groupe RN-UDR votera pour cette délibération, mais il souhaite savoir si ce déménagement va générer des économies de fonctionnement ou au contraire des dépenses supplémentaires qui seraient liées à la superficie de ce nouveau siège et donc à la maintenance de ces nouveaux locaux.

M. Bouget (Président) demande à M. Gadille s'il souhaite répondre.

M. Gadille répond qu'il ne sait pas et qu'il faudrait poser la question au président de l'EPTB, Patrice Planes.

M. Planes explique que l'EPTB était en fait sur deux sites : un site à Caissargues et l'autre, à Aimargues, il y avait deux locations. Maintenant, il n'y a qu'une seule location dans des locaux qui sont totalement adaptés pour recevoir toutes les professions liées à l'EPTB. Il y a, donc, des économies qui sont faites.

UNANIMITE

022 Rapport d'activité 2025 de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles
ABSTENTIONS :
CONTRE :
Ne prend pas part au vote :

Extrait des discussions :

M. Thomas (RN-UDR) expose que le groupe prend acte de ce rapport d'activité qui retrace l'action de Nîmes Métropole au cours de l'année 2025. Il note d'ailleurs que l'exécutif actuel rappelle lui-même dans son édito qu'il n'était pas aux responsabilités durant la période concernée. Son intervention ne vise donc pas à porter une appréciation politique sur le bilan présenté, mais plutôt à évoquer l'avenir.
À la lecture de ce document particulièrement riche et détaillé, les élus disposent d'un inventaire très complet des actions menées. En revanche, il est plus difficile d'en mesurer précisément les résultats et l'impact concret pour les habitants. C'est pourquoi le groupe RN-UDR souhaite que les prochains rapports d'activité intègrent non seulement des indicateurs de performance, mais également des critères d'évaluation objectifs et transparents permettant à chacun d'apprécier l'efficacité réelle des politiques publiques conduites.
Il ajoute que chacun sait qu'il est toujours possible de choisir des indicateurs flatteurs qui mettent en valeur l'action de l'exécutif. Le véritable exercice de transparence consiste, au contraire, à accepter une évaluation exigeante, y compris lorsqu'elle peut être moins favorable. À ce titre, il serait intéressant de confier à l'opposition une part dans la définition de ces indicateurs et dans le contrôle de leur respect, cela constituerait une véritable preuve de confiance démocratique et de courage politique.
Il précise, qu'à l'Assemblée nationale, les macronistes ont donné la présidence de la commission des Finances à LFI. Il se demande si les élus de Nîmes Métropole seraient moins attachés à la transparence que les macronistes qui appliquent ce principe au niveau national. Le groupe espère, naturellement, que ce ne sera pas le cas.

PRISTE D'ACTE

023 Plan intercommunal de Sauvegarde de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole : information réglementaire et mise à jour

RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles
ABSTENTIONS :
CONTRE :
Ne prend pas part au vote : **Mme JANNEKEYN Sibylle, M. PROUST Franck**

Extrait des discussions :

M. Launay (RN-UDR) explique qu'après avoir lu attentivement et avec plaisir les 111 pages du Plan Intercommunal de Sauvegarde, il regrette, qu'en dehors des mises à jour d'annuaire complètement naturelles, rien n'indique, ni dans la délibération ni dans le document, qu'elles ont été les modifications par rapport à la version précédemment en vigueur. Il ajoute qu'il aurait été bien qu'elles soient mentionnées. Il demande quels sont les éléments qui ont été modifiés dans cette nouvelle version.

Par ailleurs, il note que l'exécutif n'a pas encore eu le temps, après trois mois, de désigner un suppléant au poste de responsable des opérations intercommunales. Or, il fait remarquer que le territoire est en vigilance jaune canicule depuis hier matin. Il demande quel élu jouera ce rôle si le président est empêché.

Il rappelle que Nîmes Métropole a bien la charge de la gestion des risques majeurs. Or, comme le groupe RN-UDR l'a fait remarquer sans obtenir de réponse concrète lors du dernier conseil municipal, un poste a été créé sur ce sujet à la Ville. A-t-il été intégré à ce plan intercommunal de sauvegarde ?

M. Gadille (Groupe Intérêt et Esprit Communautaire) répond qu'il s'agit simplement de la modification qui est intervenue suite aux changements dus aux élections. Cela permet de remettre à jour les divers intervenants de ce document, sont changés les noms, les numéros de téléphone des personnes à prévenir ou qui doivent intervenir.
M. Bouget (Président) ajoute que cela permet d'être opérationnel et qu'à l'Agglomération il y a un conseiller communautaire délégué à la question des sécurités qui est Nicolas Nadal. Il ne faut pas s'inquiéter il y a une administration et des élus.

UNANIMITE

024 Election de membres du bureau de Nîmes Métropole

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

Les candidatures proposées sont les suivantes :

Membre du Bureau numéro 36 : Madame Virginie GRIOTTO
Membre du Bureau numéro 37 : Madame Christine LEFEVRE

Les opérations de votes se déroulent à bulletins secrets.

Les résultats sont les suivants :

Membre du bureau n°36 : Madame Virginie GRIOTTO

Nombre de votants 102
Bulletins nuls ou blancs : 18
Nombre de suffrage exprimés 84
Majorité absolue : 43

Madame Virginie GRIOTTO est élue avec 84 voix.

Membre du bureau n°37 : Madame Christine LEFEVRE

Nombre de votants : 101
Bulletins nuls ou blancs : 21
Nombre de suffrage exprimés : 80
Majorité absolue : 41

Madame Christine LEFEVRE est élue avec 80 voix.

Extrait des discussions :

M. Thomas (Groupe RN-UDR) souhaite revenir sur les désignations qui sont proposées aujourd'hui. Il fait remarquer que le 14 avril dernier, cette assemblée élisait les membres du bureau communautaire. À peine quelques semaines plus tard, le Conseil Communautaire est déjà amené à remplacer certains d'entre eux à la suite de leur démission de leur mandat communautaire.
Cette situation soulève plusieurs interrogations. Tout d'abord, les maires des communes concernées ont-ils été consultés préalablement à ces désignations ? Les personnes désignées avaient-elles confirmé leur volonté d'exercer durablement les responsabilités qui leur étaient confiées ?

Il précise qu'au-delà des cas qui occupent l'Assemblée aujourd'hui, cette situation fait écho à d'autres départs intervenus très rapidement après les élections municipales et communautaires, il pense notamment à Madame Chloé Ridel, qui a quitté son mandat de conseillère communautaire quelques semaines seulement après son élection. En effet, d'ordinaire, on démissionne après avoir exercé un mandat ou au moins une partie, pas après avoir simplement eu le temps de récupérer son badge.

Il demande si elles sont dues au fait que certains candidats étaient indispensables pour remporter l'élection, mais beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'exercer réellement le mandat pour lequel les électeurs leur ont accordé leur confiance. Ces démissions successives donnent le sentiment que certaines désignations ont été réalisées avec une certaine précipitation. Elles interrogent également sur la méthode employée, sur la qualité du dialogue mené en amont avec les élus concernés et sur la place accordée au maire dans ces choix.

Il souhaite des explications pour expliquer les raisons de ces départs. Il demande s'il y en aura d'autres bientôt. Et pourquoi les vérifications et les précautions qui semblent nécessaires aujourd'hui n'ont-elles pas été prises avant les élections et les désignations initiales.

M. Bouget (Président) invite M. Thomas à s'adresser aux maires concernés, puisque, effectivement, tout s'est fait en transparence. Ce sont deux communes de moins de 1 000 habitants. Chronologiquement les communes élisent le maire, qui vient naturellement à l'Agglomération.
Les maires dont il est question aujourd'hui on fait part de leur volonté de ne pas rester siéger au conseil communautaire parce que trop pris dans leur commune. Il a été convenu avec eux de ces remplacements.

025 Moyens en fonctionnement dévolus aux groupes d'élus

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent
ABSTENTIONS : M. PLANTIER Julien, Mme ROUVERAND Valérie
CONTRE : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine**
Ne prend pas part au vote : **Mme BATIGNES Jocelyne, M. CHABANEL Jean-yves, M. PACIONI Jullien mandataire de M. GRIL Colin, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. PACIONI Jullien, Mme PASCAL Audrey, M. PROCIDA Thierry, M. PROUST Franck, Mme WOLBER Valentine**

Extrait des discussions :

M. Sanchez (RN-UDR) explique qu'il n'était pas élu en 2014 et en 2020 dans ce Conseil, qu'il n'avait donc pas pu attaquer à l'époque ces délibérations. Il ajoute que le groupe RN-UDR attaquera cette délibération au tribunal pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les élus du groupe RN-UDR contestent l'attribution des moyens en personnel tels que mentionnés, le groupe qu'il s'agit de prendre aux riches pour donner aux riches, et de prendre aux pauvres pour donner aux riches. En effet, cette délibération donne à ceux qui gagnent le plus le plus de collaborateurs.
Ensuite, les dispositions qui doivent être votées ce soir paraissent au groupe RN-UDR tout simplement discriminatoire et attentatoire au principe d'égalité des élus. En effet, cela sous-entend que les conseillers communautaires valent moins que les vice-présidents.

Les élus du groupe RN-UDR ont préparé ce conseil communautaire, des réunions ont aussi été faites, pour préparer les 71 délibérations. Il précise qu'il n'accepte pas que l'on dise que les conseillers communautaires ne travaillent pas dans ce conseil communautaire. Pour lui, il n'est pas normal de dire que les vice-présidents et autres devraient avoir plus de collaborateurs, sachant qu'ils ont déjà plus de moyens financiers personnels, qu'ils peuvent recruter des emplois de cabinet, on peut en conclure qu'il y a une inégalité.

Il fait remarquer que selon lui la démocratie, se mesure aux moyens qui sont octroyés à l'opposition. On constate qu'ici, c'est compliqué.
Il donne un exemple très simple avec cette délibération, avec ce que le groupe RN-UDR propose, c'est-à-dire l'égalité parfaite, le groupe de M. Proust, qui a trois élus, aurait 2 400 euros, avec le calcul proposé, M. Proust a 184 euros. Il perd 1 800 euros mensuels pour recruter des collaborateurs.

Le groupe RN-UDR est celui qui perd le plus, c'est-à-dire qu'il devrait avoir 7 348 euros et il a 678.

Evidemment cette délibération fera l'objet par le groupe d'un recours auprès du tribunal administratif parce qu'il estime être lésé à hauteur de quasiment 90 % du montant qu'il devrait avoir par rapport à ce que le droit permet, c'est-à-dire l'égalité de traitement.

Ensuite, il constate que cette délibération a été modifiée, pour lui c'est la preuve que l'exécutif n'est pas à l'aise avec cette délibération, puisqu'il l'a modifié. Pour lui c'est le signe qu'il y a un problème, et que le groupe a raison de le souligner.

Par ailleurs, avec cette modification en séance, les élus du groupe qui ont donné procuration n'ont pas pu la lire et donc ils ne participeront pas au vote. Ils seront fondés à attaquer cette délibération parce qu'elle a été modifiée aussi en séance et qu'ils n'ont pas pu participer. Il ajoute qu'il est impossible de voter pour eux puisqu'ils ne connaissent pas leur position s'ils l'avaient lue.

M. Rémi Nicolas comprend que le groupe RN-UDR soit préoccupé par cette question des collaborateurs de groupe. C'est un sujet sensible pour le RN-UDR. Mais il avoue être surpris de cette intervention et de ces menaces de recours. Les élus ont l'habitude des menaces de recours, mais il n'est pas question ici de 4 millions de fonds européens destinés à financer les emplois fictifs. La délibération parle de moyens donnés à des groupes, comme cela se fait, comme l'a rappelé Monsieur le Président, depuis la création des groupes politiques au sein de l'agglomération, le contrôle de légalité à toujours validé.
Il n'y a pas eu d'évolution. Et non, les vice-présidents ne recrutent pas des collaborateurs de cabinet. Le nombre de collaborateurs de cabinet est encadré dans une collectivité. Il invite les élus du groupe RN-UDR à venir voir comment fonctionnent les vice-présidents, ils verront qu'ils n'ont pas de collaborateurs ou de chargés de mission à leur disposition. Il précise qu'il est surpris par cette intervention.

M. Bouget (Président) précise qu'il n'a jamais dit que les conseillers communautaires ne travaillaient pas. Il interpelle M. Sanchez sur le fait que tous les élus travaillent les délibérations et que les élus de la majorité l'ont fait aussi dans ces conditions quand ils étaient dans l'opposition. Par ailleurs, il n'y a pas de moyens pour les vice-présidents, ils n'ont même pas de secrétariat aujourd'hui. L'explication et que s'il y a une majoration pour ceux qui ont une charge de travail supplémentaire, c'est parce que ce sont eux qui mettent en œuvre et que les seuls moyens qu'ils ont pour le faire c'est par l'intermédiaire de leur groupe et de leurs collaborateurs de groupe. Les vice-présidents n'ont pas de chargés de missions, pas de secrétariats, ils travaillent directement avec les services.

Sur le principe du vote par procuration de vos élus, ils ont donné procuration pour tout le conseil et ont donc voté tout à l'heure à l'unanimité le fait d'accepter la nouvelle version de la délibération mise sur table.

La modification ne consistait qu'en une reformulation car il fallait préciser que l'enveloppe était bien répartie en fonction de la charge de travail. Et pour les communistes, le travail, c'est très important.

MAJORITE

026 Création des commissions thématiques préalables aux séances du Conseil communautaire

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent
ABSTENTIONS : M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine

CONTRE :
Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

027 **Adoption du règlement intérieur du Conseil Communautaire de Nîmes Métropole**

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent
ABSTENTIONS :
CONTRE : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. RODRIGUEZ Yves, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine**
Ne prend pas part au vote : **Mme JANNEKEYN Sibylle, Mme WOLBER Valentine**

Extrait des discussions :

Mme Tournier-Barnier groupe RN-UDR annonce que le groupe votera contre cette modification du règlement intérieur, même si pour l'essentiel, il reprend l'ancien règlement qui régissait jusqu'à présent le Conseil communautaire.

Elle souhaite revenir plus particulièrement sur trois articles :

L'article 18 qui permet la gestion des intervenants par le président et plus particulièrement le retrait de parole qui se fait à la discrétion du président. Le groupe RN-URD considère qu'il s'agit d'un obstacle réel à la libre intervention de l'opposition qui pourtant représente un grand nombre d'électeurs sur le territoire de Nîmes-Métropole.
Également l'article 43 relatif aux moyens de fonctionnement des groupes politique dont les raisons viennent d'être exposées par M. Sanchez lors de la discussion sur la délibération précédente.
Et enfin, l'article 44 qui propose un savant mode de calcul dans le cadre de l'expression politique qui est donnée aux différents groupes. Et à nouveau, ce mode de calcul n'est ni juste ni égalitaire.

Voilà donc les raisons essentielles de l'opposition du groupe RN-UDR sur ce nouveau règlement intérieur.

M. Bouget (Président) est étonné parce que Mme Tournier-Barnier était élue au précédent mandat.

Mme Tournier-Barnier (groupe RN-UDR) précise qu'elle était effectivement élue, mais pas pour autant d'accord avec l'ensemble des articles du règlement intérieur.

M. Bouget (Président) répond qu'elle était élue dans la majorité et que le règlement intérieur présenté et celui qui a été voté au dernier mandat par l'ancienne majorité, c'est étonnant tout d'un coup, il n'est plus démocratique.

MAJORITE

028 Désignation des conseillers communautaires appelés à siéger au sein des commissions thématiques préalables aux séances du Conseil communautaire

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

AFFAIRES GENERALES	**INFRASTRUCTURES ET RESEAUX**	**CADRE DE VIE ET SOLIDARITE**	**PROJETS ET DYNAMIQUE TERRITORIALES**
ADMINISTRATION GENERALE FINANCES-FISCALITE MARCHES PUBLICS PERSONNEL NUMERIQUE FONDS DE CONCOURS	MOBILITES-TRANSPORT EAU ASSAINISSEMENT PLUVIAL GEMAPI ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE	HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE SOCIAL INSERTION SECURITE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE TOURISME CULTURE ET TRADITIONS
NOM Prénom	NOM Prénom	NOM Prénom	NOM Prénom
AJMO BOOT Sylvie	ARNAUD Richard	AJMO BOOT Sylvie	BASTIDE Laurent
ARNAUD Richard	BASTID Christian	AMER MOUSSA Maya	BECHARD Vincent
BASTID Christian	BATIGNES Joceline	ARNEGUY Janie	BOIS Emmanuel
BEN JAAFAR Soukaïna	BECHARD Vincent	BATIGNES Joceline	CADENE Nicolas
CHABANEL Jean-Yves	BOURGHOL Loumy	BENEZET Olivier	CHAPDANIEL Sébastien
CLEMENT Bernard	CHAILAN Jean-Luc	BENKIRAT Sonia	CHARRIERE François
FAYET Sylvette	CHARAIX-PY Agnès	BERNEDE Marianne	DESCLOUX Jean-Luc
FOURNIER Berangère	CHARRIERE François	BOISSIERE Monique	DUPRET Gael
GADILLE Gilles	CLEMENT Bernard	BRITO DE SOUSA Laenny	FABREGOUL Olivier
GERVAIS Patrick	DAGUENET Fanny	BUNOZ Jean-Antoine	FERNANDEZ Jules
GUIGUE Théo	DE GONZAGA Patrick	CADENE Nicolas	FERRIER Bruno
GUILLAUD Gilles	DE LUCA Florian	COUVREUR Amal	GIACOMETTI Corinne
GUILLEMIN Stéphane	FAYET Sylvette	DE GONZAGA Patrick	GOUDARD Nadia
JAUMAIN Pierre	FENECH Catherine	FOURNIER Berangère	GUIDI Benjamin
JOSSERAND Sylvie	FERNANDEZ Jules	GIANNACCINI Maryse	GUILLEMIN Stéphane

MENUT Jo	GRIL Colin	GRIOTTO Virginie	JEGAT Maxime
NICOLAS Rémi	GRIOTTO Virginie	GUIGUE Théo	LANOY Denis
OROMI Sabine	JACOB Thierry	JANNEKEYN Sibylle	MESPOULET Laurent
PACIONI Jullien	JANNEKEYN Sibylle	JAUMAIN Pierre	NICOLAS Rémi
PIALAT Dimitri	JOURDAN Cécile	LEFEVRE Christine	NUTI Dominique
PLA Marine	LAUNAY Jean-Marie	NADAL Nicolas	PAASCH Isabelle
PLANES Patrice	NUTI Dominique	PASCAL Audrey	PACIONI Jullien
PLANTIER Julien	PLANES Patrice	PERROT Nathalie	PRALONG Christine
POUBLANC Patricia	PREVOTEAU Gaetan	PIC Thomas	PROUST Franck
PREVOTEAU Gaetan	RODRIGUEZ Yves	POUBLANC Patricia	ROUVIERE Serge
SANCHEZ Julien	SEBILEAU Fideline	ROUSSEL SEVILLA Vanessa	ROUX David Alexandre
TIXADOR Gilles	SEGUY François	ROUVERAND Valérie	TOURNIER BARNIER Christine
VALADIER Eddy	TRONC Marie-Pierre	THOMAS Titouan	TUDELA Dominique
WOLBER Valentine	VABRE Marie-France	TOUZELLIER Frédéric	VERDIER Michel
ZARAGOZA Christophe			VIDAL BERENGUEL Cédric

029 **Délibération relative à la désignation des membres appelés à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), dans les jurys de concours et dans les marchés globaux par la délibération n°2026-03-009 du 21 avril 2026**

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent
ABSTENTIONS :
CONTRE :
Ne prend pas part au vote :

Extrait des discussions :

M. Sanchez (groupe RN-UDR) fait remarquer que déjà tout à l'heure une délibération avait été modifiée suite à une erreur, donc c'est la deuxième. Il veut savoir si c'était sur demande du contrôle de légalité ou si c'est à l'initiative du Président.
Il rappelle que les délibérations de désignation des membres dans les CAO sont les plus attaquées au tribunal en général par les chefs d'entreprise lorsqu'ils n'ont pas de marché attribué. Et justement, ils regardent la fragilité de la délibération initiale ou pas. Et donc, c'est quand même une difficulté d'avoir une délibération qui n'était pas correctement effectuée dès le début sur un enjeu aussi important qu'une

CAO.

M. Bouget (président) répond à Monsieur Sanchez que la préfecture n'a pas demandé de redélibérer. Elle a juste demandé de faire passer cette prise d'acte pour matérialiser que tout allait bien.

PRISE D'ACTE

030 **Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de Nîmes Métropole et délégation donnée au Président pour saisir l'instance**

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

Les candidatures proposées sont les suivantes :

TITULAIRES	SUPPLEANTS	Représentants des usagers et des habitants
François SEGUY	Fanny DAGUENET	QUE CHOISIR ENSEMBLE
Christian BASTID	Sylvette FAYET	ORGECO 3
Patrice PLANES	Patrick DE GONZAGA	ASPIC
Jean-Luc DESCLOUX	Gaétan PREVOTEAU	APF FRANCE HANDICAP
Jean-Marie LAUNAY	Maxime JEGAT	LULU ZED

Une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pourvoir après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.

Sont désignés :

TITULAIRES	SUPPLEANTS	Représentants des usagers et des habitants
François SEGUY	Fanny DAGUENET	QUE CHOISIR ENSEMBLE
Christian BASTID	Sylvette FAYET	ORGECO 3
Patrice PLANES	Patrick DE GONZAGA	ASPIC
Jean-Luc DESCLOUX	Gaétan PREVOTEAU	APF FRANCE HANDICAP
Jean-Marie LAUNAY	Maxime JEGAT	LULU ZED

031 Désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

Les candidatures proposées sont les suivantes :

REPRESENTANTS DE NÎMES METROPOLE	REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
Florian DE LUCA	EAU SECOURS 30
Bernard CLEMENT	
Fidéline SEBILEAU	NÎMES EN TRANSITION
Gaëtan PREVOTEAU	

Une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pourvoir après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.

Sont désignés :

REPRESENTANTS DE NÎMES METROPOLE	REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
Florian DE LUCA	EAU SECOURS 30
Bernard CLEMENT	
Fidéline SEBILEAU	NÎMES EN TRANSITION
Gaëtan PREVOTEAU	

032 **Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole appelés à siéger au sein de la commission locale de l'environnement pour le suivi de la carrière des Antiquailles**

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

Les candidatures proposées sont les suivantes :

François SEGUY
Fidéline SEBILEAU
Bernard CLEMENT

Une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pourvoir après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.
Sont désignés :

François SEGUY
Fidéline SEBILEAU
Bernard CLEMENT

033 **Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole appelés à siéger au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'administration de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Nîmoise et Alésienne (AUDRNA)**

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

Les candidatures proposées sont les suivantes :

ASSEMBLEE GENERALE	**CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Jean-Luc DESCLOUX	Pierre JAUMAIN
	Vincent BOUGET
	Denis LANOY
	Jean-Luc DESCLOUX
	Marie-Pierre TRONC
	Richard ARNAUD

Une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pourvoir après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.
Sont désignés :

ASSEMBLEE GENERALE	CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Luc DESCLOUX	Pierre JAUMAIN
	Vincent BOUGET
	Denis LANOY
	Jean-Luc DESCLOUX
	Marie-Pierre TRONC
	Richard ARNAUD

034 Désignation des représentants de Nîmes Métropole à la Commission Consultative Economique (COCOECO) de l'aéroport Nîmes Grande Provence Méditerranée

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

Les candidatures proposées parmi les élus de Nîmes Métropole sont les suivantes :

PRESIDENT	SUPPELANT PRESIDENT	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Vincent BOUGET	Nicolas CADENE	Eddy VALADIER	FANNY DAGUENET
		Yves RODRIGUEZ	NICOLAS NADAL
		Olivier FABREGOUL	GILLES GUILLAUD

Une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pourvoir après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.
Sont désignés :

PRESIDENT	SUPPELANT PRESIDENT	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Vincent BOUGET	Nicolas CADENE	Eddy VALADIER	FANNY DAGUENET
		Yves RODRIGUEZ	NICOLAS NADAL
		Olivier FABREGOUL	GILLES GUILLAUD

035 **Désignation des représentants de Nîmes Métropole pour siéger à l'Assemblée des Territoires, instance de concertation de l'action territoriale mise en place par la région Occitanie**

DÉLIBÉRATION RETIRÉE

036 **Désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole à l'Assemblée générale de l'Union des Aéroports Français et Francophones Associés (UAF et FA)**

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

La candidature proposée est la suivante :

Monsieur Olivier FABREGOUL

Une seule candidature a été présentée après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.

Est désigné :

Monsieur Olivier FABREGOUL

037 **Désignation d'un représentant de Nîmes Métropole pour siéger à l'assemblée générale de l'association « Aerospace Valley »**

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

La candidature proposée est la suivante :

Monsieur Olivier FABREGOUL

Une seule candidature a été présentée après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.

Est désigné :

Monsieur Olivier FABREGOUL

038 Désignation des représentants de Nîmes Métropole appelés à siéger à l'assemblée générale de l'association Occitanie Europe

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

Les candidatures proposées sont les suivantes :

Titulaire	Suppléant
Vincent BOUGET	Olivier FABREGOUL

Une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pourvoir après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.

Sont désignés :

Titulaire	Suppléant
Vincent BOUGET	Olivier FABREGOUL

039 Désignation d'un représentant de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole appelé à siéger au sein de l'assemblée générale de la SCIC SAS « LE BIOO-RHONY »

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

La candidature proposée est la suivante :

Monsieur Michel VERDIER

Une seule candidature a été présentée après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.

Est désigné :

	Monsieur Michel VERDIER

040	**Désignation d'un représentant de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole appelé à siéger au sein de l'assemblée générale de la SCIC SAS Vignobles associés** **RAPPORTEUR :** M. Bouget Vincent La candidature proposée est la suivante : Monsieur Patrick GERVAIS Une seule candidature a été présentée après appel des candidatures. La nomination prend effet immédiatement. Est désigné : Monsieur Patrick GERVAIS

041	**Désignation d'un représentant de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole pour siéger à l'assemblée générale de l'Association Villes et Territoires d'Occitanie** **RAPPORTEUR :** M. Bouget Vincent La candidature proposée est la suivante : Monsieur Pierre JAUMAIN Une seule candidature a été présentée après appel des candidatures. La nomination prend effet immédiatement. Est désigné : Monsieur Pierre JAUMAIN

042 **Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole appelés à siéger au sein de l'Assemblée Générale de l'association de la Fédération Française de la Course Camarguaise (FFCC)**

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

Les candidatures proposées sont les suivantes :

TITULAIRE
Gael DUPRET
SUPPLEANT
Sebastien CHAPDANIEL

Une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pourvoir après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.

Sont désignés :

TITULAIRE
Gael DUPRET
SUPPLEANT
Sebastien CHAPDANIEL

043 **Désignation de représentants de Nîmes Métropole appelés à siéger à l'assemblée générale de l'association "Centre d'information pour la prévention des risques majeurs " (CYPRES)**

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

Les candidatures proposées sont les suivantes :

TITULAIRE
Nicolas NADAL
SUPPLEANT

Catherine FENECH

Une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pourvoir après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.

Sont désignés :

TITULAIRE
Nicolas NADAL
SUPPLEANT
Catherine FENECH

044 Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole appelés à siéger aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE)

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

Les candidatures proposées sont les suivantes :

LISTE DES ETABLISSEMENTS	**TITULAIRE**	**SUPPLEANT**
	REPRESENTANTS AVEC VOIX DELIBERATIVE	
Collège Ada Lovelace, NIMES	Jean-Yves CHABANEL	Maya AMER-MOUSSA
Collège Condorcet, NIMES	Houria CHAIDA	Laurent BASTIDE
Collège Feuchères, NIMES	Jo MENUT	Jullien PACIONI
Collège Frédéric Desmons, SAINT GENIES DE MALGOIRES	Florian DE LUCA	Patrick DE GONZAGA
Collège Jean Rostand, NIMES	Gilles GUILLAUD	Dimitri PIALAT
Collège Jean Vilar, SAINT-GILLES	Vanessa ROUSSEL SEVILLA	Dominique TUDELA
Collège Les Fontaines, BOUILLARGUES	Marie-Pierre TRONC	Yves RODRIGUEZ
Collège Les Oliviers, NIMES	Pascale SEGUIN	Fanny DAGUENET
Collège Lou Castellas, MARGUERITTES	Patricia POUBLANC	Virginie GRIOTTO
Collège Mont Duplan, NIMES	Sabine OROMI	Janie ARNEGUY
Collège Théodore Monot, CLARENSAC	Patrick GERVAIS	Jean-Luc CHAILAN

Lycée Albert Camus, NIMES	Laurent BASTIDE	Dimitri PIALAT
Lycée Alphonse Daudet, NIMES	Jullien PACIONI	Pierre JAUMAIN
Lycée Dhuoda, NIMES	Pierre-Edouard DETREZ	Dominique NUTI
Lycée Ernest Hemingway, NIMES	Sibylle JANNEKEYN	Olivier BENEZET
Lycée Frédéric Mistral, NIMES	Nicolas CADENE	Nicolas NADAL
Lycée Gaston Darboux, NIMES	Catherine FENECH	Houria CHAIDA
Lycée Geneviève De Gaulle Anthonioz, MILHAUD	Jean-Luc DESCLOUX	Fidéline SEBILEAU
Lycée Jules Raimu, NIMES	Denis LANOY	Nadia GOUDARD
Lycée Marie Durand, RODILHAN	Patrice PLANES	Marie-Pierre TRONC
Lycée Philippe Lamour, NIMES	Colin GRIL	Dominique NUTI
Lycée Voltaire, NIMES	Nadia GOUDARD	Sylvette FAYET
	REPRESENTANTS SANS VOIX DELIBERATIVE	
Collège Via Domitia, MANDUEL	David-Alexandre ROUX	Jules FERNANDEZ
Collège Capouchiné, NIMES	Pierre JAUMAIN	Jo Menut
Collège Romain Rolland, NIMES	François SEGUY	Colin GRIL
Collège Jules Verne, NIMES	Nicolas NADAL	Laurent BASTIDE
Collège Révolution, NIMES	Olivier BENEZET	Sabine OROMI

Une seule candidature a été présentée pour chaque poste à pourvoir après appel des candidatures.

La nomination prend effet immédiatement.

Sont désignés :

LISTE DES ETABLISSEMENTS	**TITULAIRE**	**SUPPLEANT**
	REPRESENTANTS AVEC VOIX DELIBERATIVE	
Collège Ada Lovelace, NIMES	Jean-Yves CHABANEL	Maya AMER-MOUSSA
Collège Condorcet, NIMES	Houria CHAIDA	Laurent BASTIDE
Collège Feuchères, NIMES	Jo MENUT	Jullien PACIONI
Collège Frédéric Desmons, SAINT GENIES DE MALGOIRES	Florian DE LUCA	Patrick DE GONZAGA
Collège Jean Rostand, NIMES	Gilles GUILLAUD	Dimitri PIALAT

Collège Jean Vilar, SAINT-GILLES	Vanessa ROUSSEL SEVILLA	Dominique TUDELA
Collège Les Fontaines, BOUILLARGUES	Marie-Pierre TRONC	Yves RODRIGUEZ
Collège Les Oliviers, NIMES	Pascale SEGUIN	Fanny DAGUENET
Collège Lou Castellas, MARGUERITTES	Patricia POUBLANC	Virginie GRIOTTO
Collège Mont Duplan, NIMES	Sabine OROMI	Janie ARNEGUY
Collège Théodore Monot, CLARENSAC	Patrick GERVAIS	Jean-Luc CHAILAN
Lycée Albert Camus, NIMES	Laurent BASTIDE	Dimitri PIALAT
Lycée Alphonse Daudet, NIMES	Jullien PACIONI	Pierre JAUMAIN
Lycée Dhuoda, NIMES	Pierre-Edouard DETREZ	Dominique NUTI
Lycée Ernest Hemingway, NIMES	Sibylle JANNEKEYN	Olivier BENEZET
Lycée Frédéric Mistral, NIMES	Nicolas CADENE	Nicolas NADAL
Lycée Gaston Darboux, NIMES	Catherine FENECH	Houria CHAIDA
Lycée Geneviève De Gaulle Anthonioz, MILHAUD	Jean-Luc DESCLOUX	Fidéline SEBILEAU
Lycée Jules Raimu, NIMES	Denis LANOY	Nadia GOUDARD
Lycée Marie Durand, RODILHAN	Patrice PLANES	Marie-Pierre TRONC
Lycée Philippe Lamour, NIMES	Colin GRIL	Dominique NUTI
Lycée Voltaire, NIMES	Nadia GOUDARD	Sylvette FAYET
	REPRESENTANTS SANS VOIX DELIBERATIVE	
Collège Via Domitia, MANDUEL	David-Alexandre ROUX	Jules FERNANDEZ
Collège Capouchiné, NIMES	Pierre JAUMAIN	Jo Menut
Collège Romain Rolland, NIMES	François SEGUY	Colin GRIL
Collège Jules Verne, NIMES	Nicolas NADAL	Laurent BASTIDE
Collège Révolution, NIMES	Olivier BENEZET	Sabine OROMI

045 Représentation de Nîmes Métropole au comité syndical et au "club Risques" du Syndicat Mixte EPTB Vistre-Vistrenque - remplacement d'un délégué

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent

Candidature proposée :

Monsieur Bernard CLEMENT

Une seule candidature a été présentée après appel des candidatures. La nomination prend effet

immédiatement.

Est désigné :

Monsieur Bernard CLEMENT

Personnel

046 **Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes sur le contrôle des comptes et la gestion de la commune de Nîmes et de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole - Exercices 2019 et suivants - portant sur l'évolution des effectifs des collectivités territoriales du bloc communal de la région Occitanie.**

RAPPORTEUR : M. Bouget Vincent
ABSTENTIONS :

Extrait des discussions :

M. Proust (Groupe Union de la Droite et du Centre) expose qu'il s'agit ici du sixième rapport du mandat précédent, tout a été contrôlé, analysé. Rarement, d'ailleurs, dans un mandat, il y aura eu autant de rapports effectués par la CRC. Il précise que mis à part le PLUI, pour des raisons politiques, toutes les autres recommandations jusqu'à présent auront été exécutées.

Sur ce rapport en tant que tel, nul doute que les deux premières recommandations qui ont été faites à l'égard de Nîmes Métropole seront exécutées, car elles étaient dans l'air du temps. Il suffit de demander aux anciens élus à la fin de la dernière mandature et, avec un maire de la ville-centre, et Président de l'agglomération, la mutualisation sur certains domaines de compétences pourra engendrer ou générer en tout cas des résultats encore plus performants.

Il précise qu'il est quand même satisfait, des chiffres présentés dans ce rapport, qui démontrent premièrement que malgré le contexte Covid, une situation géopolitique un peu complexe qui ont engendré, souvenons-nous, une inflation notamment des matières premières, Nîmes Métropole, qui était dans une situation très difficile en 2019 a su être redressée. Cela s'est vu avec la présentation des comptes en début de séance, avec un endettement qui était pratiquement à 11 années avec des perspectives à 15 années d'endettement, ramenées aux alentours de 6 années.

Il faut noter que cette politique de rigueur ne s'est jamais faite au détriment de la qualité du service public. L'instauration de la taxe Gemapi a permis d'obtenir des financements importants de la part de l'État, notamment sur le PAPI III, avec plus de 50 % de subventions. C'était du jamais vu. La précédente majorité a mené une politique d'investissement volontariste et a même pu diminuer par deux fois la taxe des ordures ménagères.

Quant au personnel, parce que c'était le principal axe de cette analyse, il souhaite saluer l'excellent travail du vice-président délégué au personnel, Gilles Gadille, qui avec l'ensemble des élus communautaires et l'administration générale, a su optimiser sur l'ensemble de ce mandat les ressources

humaines.

Il conclut que l'Agglomération va mieux, mais qu'elle reste toutefois dans une situation fragile vu le contexte économique. Il pense qu'il est donc important de poursuivre la consolidation de ses comptes.

Il insiste sur le fait qu'aussi bien à la ville qu'à l'agglo, le nouvel exécutif hérite de structures où toutes les finances ont été contrôlées, analysées, et qui vont leur permettre de concrétiser les marges de progression qui sont encore possibles.

Mme Fayet (Nîmes Métropole en commun) répond à M. Proust qu'elle comprend son envie et son besoin de valoriser son passage à l'Agglomération avec des points qui ont été positifs et qui sont positifs. Et d'autres, quand même, qu'elle se permet de nuancer quelques peu.

Sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, elle entend que celle-ci est été baissée une première fois parce qu'il y avait eu un nouveau marché qui était inférieur au marché précédent de 57 %.

Concernant la deuxième baisse que l'ancienne majorité a faite en octobre, juste avant les élections, était pour elle purement électoraliste.

Elle fait remarquer qu'à son avis tout n'est pas toujours allé dans le bon sens, elle le voit par exemple à des propositions d'engagements d'emprunts importants qui ont été que très peu réalisés.

Par exemple pour l'aide aux entreprises il avait été prévu un budget important et les entreprises ne sont pas venues.

Pour elle, dans le domaine de l'emploi, elle est restée sur sa faim. Les réalisations ne sont pas celles escomptées.

M. Touzellier (Groupe Pour Nîmes Métropole) explique que tous les élus communautaires du dernier mandat sont dépositaires du bilan actuel.

Il souhaite dire à Mme Fayet qu'il est le seul à s'être abstenu pour la baisse de la TEOM.

En effet, il était conscient que la TGAP allait augmenter, et que l'Agglomération allait avoir aussi, dans le cadre du centre de tri, une augmentation du prix, puisque l'investissement était porté par le SITOM.

Pour lui Mme Fayet a raison de dire que ce n'était pas une bonne chose, mais qu'elle a quand même voté, d'une certaine façon cette baisse de la TEOM.

Pour lui, elle est aussi dépositaire de cette baisse.

Mme Fayet (Groupe NMC) répond à M. Touzellier que malgré les deux baisses successives, dont une lui paraissait justifiée, l'autre non, la TEOM n'augmentera pas dans le budget qui sera présenté à l'avenir.

M. Bouget précise qu'il ne peut pas s'engager sur le mandat et que la question des prospectives financières sera abordée en temps voulu en septembre. Là, il s'agit du passé, et peut-être que ça permettra de nuancer aussi un certain nombre d'équilibres, parce qu'il y a aussi des choses qu'il va falloir collectivement reprendre et redresser.

PRISE D'ACTE

047 **Modification du tableau des effectifs**

RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles
ABSTENTIONS :
CONTRE : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine**
Ne prend pas part au vote :

Extrait des discussions :

M. Sanchez est content d'entendre qu'il y a un poste de secrétaire des élus, parce que tout à l'heure, Monsieur Nicolas a dit qu'il n'y avait pas d'embauches pour les élus.

Concernant le nombre de postes vacants de 30 sur 451, il serait intéressant de savoir depuis quand ils le sont. Ces postes vont-ils être pourvus, supprimés, ou va-t-il y avoir une réorganisation ?

Dans cette délibération, il y a une création de poste et 11 transformations de postes. En quoi consiste ces transformations de postes ?

On note à la fois des départs et une volonté de ne pas forcément recruter des fonctionnaires. Le nouveau président de la collectivité a-t-il à ce point une mauvaise image des fonctionnaires pour qu'il transforme les postes pour les ouvrir à des contractuels ? Est-il pour la précarité du travail ? Ou est-ce que tout simplement il y a des copains à caser et que ces copains ne sont pas fonctionnaires ? On peut se poser la question.

M. Proust (Groupe UDC) explique qu'il a cru lire dans les colonnes que, compte tenu des efforts qui ont été faits sur le précédent mandat, l'Agglomération est redescendue en dessous du seuil, ce qui pourrait engendrer un passage au centre de gestion. Il précise qu'un travail avec la précédente administration et la directrice du centre de gestion avait été commencé pour trouver des solutions. Il n'accepte pas qu'on laisse entendre que la gestion du personnel par l'intermédiaire du centre de gestion serait une gestion beaucoup moins politique, comme si, dans sa mandature, il y avait eu des recrutements politiques.

Deuxièmement, passer par le centre de gestion pourrait aussi engendrer un surcoût de l'ordre de 200 à 300 000 euros, non négligeable, et il espère que l'Agglomération n'arrivera pas à une telle solution. Il souhaite savoir quelles sont les intentions du nouvel exécutif dans ce domaine.

M. Gadille (Groupe IEC) répond à M. Proust que la volonté du Président, c'est justement de conserver la maîtrise de la gestion du personnel. Il précise que l'Agglomération est sur le fil du rasoir, puisqu'on est à 300-350, pile 348-350.

Donc l'objectif, bien entendu, c'est d'aller un petit peu au-delà pour ne plus avoir à être, en risque de se retrouver au centre de gestion. Parce qu'effectivement, c'est quand même plus logique et plus intéressant aussi pour le personnel que ce soit la collectivité qui gère, ne serait-ce que pour les avancements de grade et tout ce qui en découle.

Il répond ensuite à M. Sanchez sur le fait de recruter des contractuels. C'est bien souvent parce qu'on n'arrive pas à trouver des fonctionnaires qui ont la formation pointue dans le domaine du recrutement. Il n'est pas question, quand on a la possibilité par mutation ou des voies par promotion, effectivement, ce sont principalement des fonctionnaires. Et ça rejoint ce qui a été dit précédement par rapport au centre de gestion, puisqu'en fait, ce sont les titulaires et les stagiaires qui composent l'effectif qui doit être au-delà des 350 pour ne pas aller au centre de gestion. C'est la qualité de la personne qui fait qu'elle est recrutée et, surtout, ce qu'elle peut apporter à la collectivité, et non les amitiés qui peuvent exister.

M. BOUGET (Président) précise qu'il y a une secrétaire du président aujourd'hui, que c'est la seule secrétaire d'élu, ce qui n'est quand même pas très lourd. Une deuxième secrétaire ne ferait pas de mal au travail de tous.

Sur les emplois de cabinet, Le Président souhaite dire que son cabinet est composé de deux personnes à temps plein et d'une personne à 40 %. Des économies ont donc été faites.

M. Gadille (Groupe IEC) souhaite rajouter que la personne qui sera recrutée sur le poste de secrétaire d'élus sera à la disposition de tous les élus.

MAJORITE

Habitat

048 **Avenant n°3 à la convention pour la mise en œuvre du Plan de Sauvegarde des 4 copropriétés de la galerie Richard Wagner - quartier Pissevin, Nîmes. Copropriétés : La Garrigado - Li Bécarut - Lou Piboulo - Lou Ferigoulier (2017 - 2028)**

RAPPORTEUR : M. Jaumain Pierre
ABSTENTIONS :
CONTRE :
Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

049	**Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) du Gard, pour l'année 2026 et autorisation donnée au Président ou son représentant de signer la convention afférente.** **RAPPORTEUR :** Mme Benkirat Sonia *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. ANTONELLI Jean-baptiste, M. RODRIGUEZ Yves** *Ne prend pas part au vote* : **M. PLANTIER Julien** **MAJORITE**

	Politique de la Ville
050	**Autorisation préalable à la prise de participation de la SAT au capital de la Société Civile de Construction Vente (SCCV) à constituer pour réaliser l'opération immobilière « Kennedy Nord » sur le quartier de Pissevin Valdegour dans le cadre du NPNRU** **RAPPORTEUR :** M. Cadene Nicolas *ABSTENTIONS* : M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan *CONTRE* : **M. RODRIGUEZ Yves** *Ne prend pas part au vote* : **M. CADENE Nicolas, Mme DAGUENET Fanny, M. FABREGOUL Olivier, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GUILLAUD Gilles, Mme JANNEKEYN Sibylle, M. JAUMAIN Pierre, M. NICOLAS Rémi, M. CADENE Nicolas mandataire de M. NUTI Dominique, Mme PASCAL Audrey, M. PLANTIER Julien** **MAJORITE**

	Social
051	**Convention de partenariat 2026 entre Nîmes Métropole et l'association Trisomie 21** **RAPPORTEUR :** M. Cadene Nicolas *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : *Ne prend pas part au vote* : **M. BENEZET Olivier, M. CADENE Nicolas, Mme COUVREUR Amal, M. BENEZET Olivier mandataire de Mme FENECH Catherine, Mme MENUT Jo, M. NICOLAS Rémi, Mme OROMI Sabine, Mme POUBLANC Patricia, M. THOMAS Titouan, M. TOUZELLIER Frédéric, M. VALADIER Eddy**

UNANIMITE

052 **Attribution de subventions pour l'année 2026 à des structures porteuses de chantiers et d'ateliers d insertion**

RAPPORTEUR : M. Cadene Nicolas
ABSTENTIONS :
CONTRE :
Ne prend pas part au vote : **M. BENEZET Olivier, M. BOUGET Vincent, Mme COUVREUR Amal, M. BENEZET Olivier mandataire de Mme FENECH Catherine, Mme MENUT Jo, M. NICOLAS Rémi, Mme OROMI Sabine, Mme POUBLANC Patricia, M. THOMAS Titouan, M. TOUZELLIER Frédéric, M. VALADIER Eddy**

UNANIMITE

Prospective et Innovation

053 **Adhésion à la centrale d'achat du Réseau des Acheteurs Hospitaliers (R.E.S.A.H.) et à l'accord-cadre d'achat centralisé n°2023-R109 relative aux services opérés de télécommunications destinés aux Régions, EPCI, Communes et leurs groupements**

RAPPORTEUR : M. Planes Patrice
ABSTENTIONS :
CONTRE :
Ne prend pas part au vote : **Mme BATIGNES Jocelyne, M. BENEZET Olivier, M. BENEZET Olivier mandataire de Mme FENECH Catherine, M. GADILLE Gilles**

UNANIMITE

054 **Adhésion à la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (C.A.N.U.T.) et signature de la convention de mise à disposition de l'accord-cadre « acquisition et mise en œuvre de matériels de réseaux et de solutions de sécurité, maintenance et prestations associées »**

RAPPORTEUR : M. Planes Patrice
ABSTENTIONS :
CONTRE :
Ne prend pas part au vote : **M. BECHARD Vincent, M. FABREGOUL Olivier**

UNANIMITE

Développement Economique

055 **Attribution d une subvention à l Association Les Incroyables Possibles pour la gestion et l animation du FabLab de Nîmes au titre de l'année 2026**

RAPPORTEUR : M. Cadene Nicolas
ABSTENTIONS :
CONTRE : **M. ANTONELLI Jean-baptiste, Mme WOLBER Valentine**
Ne prend pas part au vote : **M. JAUMAIN Pierre, M. PROUST Franck, Mme VABRE Marie-france**

MAJORITE

056 **Attribution d une subvention pour les actions de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et d accompagnement des étudiants porteurs de projet portés par Pépite LR au titre de l année 2026**

RAPPORTEUR : M. Cadene Nicolas
ABSTENTIONS :
CONTRE : **M. ANTONELLI Jean-baptiste**
Ne prend pas part au vote : **Mme BENKIRAT Sonia, Mme VABRE Marie-france, M. VALADIER Eddy**

MAJORITE

057 **Attribution d une subvention pour L Ecole de l'ADN de Nîmes au titre de l année 2026**

RAPPORTEUR : M. Cadene Nicolas
ABSTENTIONS :
CONTRE : **M. ANTONELLI Jean-baptiste, M. BUNOZ Jean-antoine**
Ne prend pas part au vote :

MAJORITE

058	**Convention financière 2026 entre Nîmes Métropole et l association INITIATIVE GARD** **RAPPORTEUR :** M. Fabregoul Olivier *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : *Ne prend pas part au vote* : **M. BASTIDE Laurent** **UNANIMITE**

059	**Attribution de la subvention au pôle de compétitivité Eurobiomed pour l'année 2026** **RAPPORTEUR :** M. Fabregoul Olivier *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : *Ne prend pas part au vote* : **UNANIMITE**

060	**Renouvellement de la Convention de partenariat 2026 entre Nîmes Métropole et le Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation de Nîmes (BIC INNOV'UP)** **RAPPORTEUR :** M. Fabregoul Olivier *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : *Ne prend pas part au vote* : **M. JAUMAIN Pierre** **UNANIMITE**

061	**Convention d'application entre le Ministère des Armées et la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole fixant les modalités de participation financière pour la ségrégation de l'électricité de la zone aéroportuaire et offre de concours** **RAPPORTEUR :** M. Fabregoul Olivier *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : *Ne prend pas part au vote* : **M. PLANTIER Julien** **UNANIMITE**

062 **Convention d'application entre la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise et la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole fixant les modalités de participation financière pour la ségrégation de l'électricité de la zone aéroportuaire et de l'offre de concours**

RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier
ABSTENTIONS :
CONTRE :
Ne prend pas part au vote : **M. BERTHUOT Dominique**

UNANIMITE

063 **Autorisation à signer la convention financière entre Nîmes Métropole et la Holding Groupe MULTICOP au titre du règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises de Nîmes Métropole**

RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier
ABSTENTIONS : M. BUNOZ Jean-antoine
CONTRE :
Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

Cycles de l Eau

064 **Convention de mise à disposition des eaux usées traitées issues de la station de traitement des eaux usées de Nîmes pour la base travaux SNCF Réseau de Nîmes Courbessac destinées au chantier Suite Rapide Rive Droite du Rhône en 2026. Autorisation donnée au Président de signer la convention entre Nîmes Métropole, SNCF réseau et Eau de Nîmes Métropole.**

RAPPORTEUR : M. Prevoteau Gaétan
ABSTENTIONS :
CONTRE :
Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

065 **Engagement d'une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) et demande d'ouverture d'enquêtes publiques conjointes (préalable à l'autorisation environnementale et parcellaire) nécessaires au projet de construction de la future STEU de la Vaunage et des ouvrages de transfert associés**

RAPPORTEUR : Mme Sebileau Fideline
ABSTENTIONS :

CONTRE :
Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

066 **Aménagement aval du cadereau d'Uzès et du Vistre de la Fontaine compte rendu annuel de la SPL AGATE Mandat de gestion arrêté au 31 décembre 2025**

RAPPORTEUR : M. Clement Bernard
ABSTENTIONS :
CONTRE :
Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

067 **Approbation de l'avenant n°1 à la convention de coopération décentralisée entre la communauté d'agglomération Nîmes Métropole, la commune urbaine de Diego Suarez, la communauté intercommunale du nord de La Réunion (CINOR) et l'association Experts Solidaires, et autorisation de signature**

RAPPORTEUR : M. Chailan Jean-Luc
ABSTENTIONS : M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan
CONTRE : **Mme TRONC Marie-pierre**
Ne prend pas part au vote :

MAJORITE

Developpement Durable

068 **Conventions de partenariat avec les associations Abeille et biodiversité et Perm'avenir dans le cadre de « Tous aux jardins ! » - 2026**

RAPPORTEUR : Mme Jannekeyn Sibylle
ABSTENTIONS : M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine
CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

Mobilité Transport

069 **Convention de partenariat relative au dispositif « Pass Sûreté » sur le réseau de transports urbains Tango**

RAPPORTEUR : Mme Daguenet Fanny
ABSTENTIONS :
CONTRE :
Ne prend pas part au vote : **M. BERTHUOT Dominique, Mme TRONC Marie-pierre**

UNANIMITE

070 **Destruction du véhicule 7912 du réseau de transport en commun Tango, propriété de Nîmes Métropole.**

RAPPORTEUR : Mme Daguenet Fanny
ABSTENTIONS :
CONTRE : **M. ANTONELLI Jean-baptiste**
Ne prend pas part au vote : **Mme BOURGHOL Loumy, M. JAUMAIN Pierre**

Extrait des discussions :

M. Julien Sanchez (Groupe RN-UDR) explique que dans la délibération, il n'était pas précisé le motif, même si Mme Daguenet l'a un peu précisé, si le véhicule est totalement hors d'usage ou s'il peut être mis en vente. Il y a des centrales d'achat qui existent pour les collectivités, qui permettent de revendre aussi ces véhicules, parce que ce qui n'est pas en état d'usage ici peut l'être dans d'autres pays et c'est parfois racheté à des prix importants. Il dit l'avoir fait avec la Thaïlande pour la commune de Beaucaire.

M. Bouget (Président) répond que cela a été évoqué au conseil municipal de Nîmes.

M. Proust (groupe UDC) souhaite dire à M. Sanchez que dans le précédent mandat, sur ce genre de situation, des opérations de coopération avait été engagées avec la commune de Fimela. Cela avait été apprécié.

MAJORITE

071	**Attribution d'une subvention pour l'année 2026 à l'association ACEE dans le cadre de la mise en œuvre d'Actions en faveur de la Mobilité Inclusive** **RAPPORTEUR :** M. De Gonzaga Patrick *ABSTENTIONS* : *CONTRE* : **M. JACOB Thierry mandataire de Mme BOISSIERE Monique, Mme BOURGHOL Loumy, M. THOMAS Titouan mandataire de Mme BRITO-DE-SOUSA Laenny, M. GUILLEMIN Stephane, M. JACOB Thierry, M. JEGAT Maxime, M. SANCHEZ Julien mandataire de Mme JOSSERAND Sylvie, M. LAUNAY Jean-marie, M. SANCHEZ Julien, M. THOMAS Titouan, Mme TOURNIER BARNIER Christine** *Ne prend pas part au vote* : **MAJORITE**

LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 HEURES

Le Président,
Vincent BOUGET

Le secrétaire de séance,
Théo GUIGUE